



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Alexis siège en séance extraordinaire, ce mercredi 7 septembre 2022, à la Salle du conseil (258 rue Principale à Saint-Alexis).

#### PRÉSENCES

Monsieur	Michel Ricard	Maire	
Madame	Guylaine Perreault	Conseillère	poste n°1
Madame	Catherine Venne	Conseillère	poste n°2
Madame	Myriam Arbour	Conseillère	poste n°4

Chantal Duval, Directrice générale et greffière-trésorière

#### ABSENTS

Monsieur	Sébastien Ricard	Conseiller	poste n°3
Madame	Chantal Robichaud	Conseillère	poste n°5
Monsieur	Danny Quesnel	Conseiller	poste n°6

#### 1. Ouverture et constat du quorum

Monsieur Michel Ricard, Maire, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 10 h.

#### 2. Formalités de convocation

2022.09.01

**ATTENDU** l'article 153 du *Code municipal*.

**Il est proposé par :** Guylaine Perreault  
**Et résolu :**

**DE CONFIRMER** que les formalités de convocation de la présente séance extraordinaire ont été respectées, soit que l'avis de convocation a été notifié tel que requis par le Code municipal, à tous les membres du conseil incluant ceux qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

2022.09.02

**Il est proposé par :** Myriam Arbour  
**Et résolu :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2022

#### 4. Modification du poste de coordonnatrice de la bibliothèque

2022.09.03

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal, par la résolution 2021.04.18 adoptée lors de la séance ordinaire du 12 avril 2021, a décidé de modifier l'horaire de travail de la Coordonnatrice de la Bibliothèque Diane-Lavallée, Mme Martine Parent, en augmentant les heures de 29 à 40 par semaine.

**ATTENDU QUE** cette décision avait été prise en raison de tâches supplémentaires pour ce poste, notamment le camp de jour et le Médialab.

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal a décidé de transférer le camp de jour à la Municipalité de Saint-Jacques et que le projet de Médialab est terminé.

**Il est proposé par :** Catherine Venne

**Et résolu :**

**DE MODIFIER** l'horaire de travail de la Coordonnatrice de la Bibliothèque Diane-Lavallée, Mme Martine Parent, en diminuant de 40 à 29 heures par semaine.

**QUE** la tâche principale associée à ce poste soit la coordination de la bibliothèque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5. Paiement facture Univar

2022.09.04

**Il est proposé par :** Guylaine Perreault

**Et résolu :**

**D'AUTORISER** le paiement des factures de Univar Solutions 97722077 et 50276644, pour un total de 3 404,64 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 6. Période de questions

Aucune



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

## PROCÈS-VERBAL

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2022**

### 7. Levée de la séance

2022.09.05

**Il est proposé par :** Myriam Arbour

**Et résolu :**

**QUE** la présente séance du Conseil municipal de Saint-Alexis soit levée à 10 h 15.

---

Michel Ricard

Maire

---

Chantal Duval

Directrice générale et greffière-trésorière

*« Je, Michel Ricard, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

---

Michel Ricard

Maire